



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Vaucluse

Commune : Vedène

Autres communes :

R500

Appellation : Usine de Beauport

Monument(s)

Appellation : Usine de Beauport

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 08/07/2011

Étendue de la protection : Sont inscrites au titre des monuments historiques les parties suivantes de l'usine de Beauport, ancienne fabrique de poudre de garance : - le grand bâtiment ouest de l'ancienne usine de garance, en totalité, y compris les décors peints par les chantiers de jeunesse durant la seconde guerre mondiale (n°E du plan, parcelles n°9 et 137) - le petit bâtiment de la turbine, en totalité, y compris la turbine qu'il contient, de l'ancienne usine d'alizarine (n°J du plan, parcelle 137) - les façades et toitures du corps de porche (n°B du plan, parcelle 4), - les façades et toitures du bâtiment au nord du porche (n°C du plan, parcelles n°6 et 7) de l'ancienne usine de garance - les façades et toitures des bâtiments des magasins (n°K du plan) grand bâtiment ouest (n°L du plan) - les façades et toitures du bâtiment des chaudières et étuves (n°M du plan) de l'ancienne usine d'alizarine (parcelle n°137) - les dispositifs hydrauliques liés au canal de Vaucluse sur le site et relevant de la parcelle n°137

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.